

L'AVEUIL

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TELEPHONE N° 7)
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENVOYÉS
Les annonces sont reçues aux Bureaux
du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille
et dans toutes les Agences de Publicité.

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Desbrosses, 21.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale
PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Département limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 10 fr.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de
chaque mois et sont payables d'avance

VICTOIRE REPUBLICAINE

M. Gustave Dron, Sénateur du Nord

ELECTION SENATORIALE

du 21 Juin 1914

RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR

ONT OBTENU :

MM. Gustave DRON, Candidat du Congrès Républicain	1.257
DELORY, Collectiviste	467
MERCIER, "Antipaperassier"	631
MALAUQUIN-VILETTE	405
Blancs et nuls	38

M. Gustave DRON EST ÉLU

L'Union Triomphante

Malgré la campagne de violence du Travailleur, et au nom des collectivistes, malgré la tactique perfide de la Dépêche sifflant au nom des républicains, malgré l'attitude plus qu'ambiguë du Réveil au Nord qui fut le représentant rien autre que lui-même, notre éminent ami M. Gustave Dron, candidat de tous les républicains, a été élu par tous les républicains à la fois le premier tour de scrutin à une majorité imposante, dépassant le candidat devenu adoptif des électeurs de 636 voix, distanciant le candidat du parti socialiste de 790 voix. De cette victoire triomphante, nos amis se réjouiront deux fois.

Il se réjouiront d'abord parce que son loyal et droit suffrage a succédé à celui de l'loyal Dron et qu'ainsi nos amis les républicains du Nord pourront continuer en Sénat avec le même accord, le même harmonis, l'œuvre démocratique à laquelle ils se sont voués.

Il se réjouiront ensuite, parce que la victoire victorieuse de M. Dron venge noblement notre parti de la défaite passagère qu'il avait eue aux élections législatives, grâce à la splendide coalition des socialistes et des cléricaux de Tourcoing.

Il se réjouiront enfin et surtout, parce que l'heureux événement d'aujourd'hui montre, avec l'évidence implacable des faits, ce que peut l'union, lorsqu'elle est mise au service d'une juste cause.

M. Gustave Dron est sénateur du Nord. Et maintenant ?... Allons-nous oublier les derniers admirables leçons que nous venons d'entendre ? Allons-nous laisser éparpiller cette puissante force de concours et d'amitié dont nous venons de constater les féconds efforts ? Ce serait, en vérité, exagérer la pratique des vertus évangéliques et faire un bien peu cadeau à nos adversaires, car la force de nos adversaires, ce n'est pas, nos faiblesses, ce n'est pas, nos divisions.

Restons unis. Coordonnons nos efforts. Gardons-nous de rompre les rangs. Deux qui se sont brisés cette fois et bientôt également la fois prochaine si ils n'ont osé célébrer, comme nous célébrons aujourd'hui, l'heureux victoire de la liberté politique, du progrès dans l'ordre et de la justice dans le libéral.

MARTIN-MAMY.

Autour du Scrutin

Le scrutin s'ouvre à 8 heures. Il s'ouvre à 8 heures — sur le papier. A 8 heures, les distributeurs de bulletins sont à leur poste. Ils battent consciencieusement la semelle, ce pendant que quelques agents passent et repassent devant les grilles de la Préfecture. Pour compléter ce tableau électoral, il ne manque que les électeurs.

A 9 heures, les premiers délégués sénatoriaux traversent la place de la République. Le temps est exquis. Un vent léger fait bouger les drapeaux de la préfecture, de beaux drapeaux tout neufs, aux couleurs des délégués tenant des visages émerveillés.

Par petits paquets, les se dirigent vers la salle de vote. Comme on n'est pas menacé de plusieurs tours de scrutin — on sent que la perspective de rester immobile jusqu'à 10 heures du soir ne sourit guère aux délégués — les bureaux sont assez vite formés.

Il sonne un nombre de dix, pourvus chacun d'un ballot fait d'une armature de fer et d'un filon de serge verte.

A l'entrée du bureau, l'électeur prend son enveloppe, une petite enveloppe grise revêtue du cachet de la Préfecture. Puis il pénètre dans l'isoloir. Il y trouve, sur une tablette mobile, tout ce qu'il faut pour écrire. Son enveloppe close, il soulève le rideau de serge et se trouve en présence des membres du bureau.

Comme tous les délégués se sont déjà servis de l'isoloir aux élections législatives, il ne se produit aucun incident, aucune méprise.

A dix heures, la salle de vote ne présente qu'une animation relative. On ne montre quelques personnes connues : M. le sénateur Poit, MM. les députés Dansette et Delory, M. Davaine, maire de Saint-Amand, conseiller général du Nord ; MM. Demolins, Le Clay, Saint-Venant, Leduc, Coupielle, conseillers généraux ; M. Deneuville, conseiller d'arrondissement ; M. Georges Poit, maire de Loos, etc., etc.

MM. les sénateurs Baras et Trystram ; MM. Le Roy, Guislain, Déesse, Claude Gobin, l'abbé Lamira, députés ; MM. Dehors, Bourdon, Macarez, Desprez, conseillers généraux ; Charles Descaze, maire de Lille ; Clays, ancien sénateur, conseiller général ; Asseline, secrétaire général de la Mairie de Lille ; Vancauwberghe, président du Conseil général du Nord ; Labbé, inspecteur général de l'enseignement technique ; Delcroix, maire d'Honn, ancien député, etc., etc.

M. Dron est le seul élu. Son succès au premier tour ne fait aucun doute et son succès, qui sont nombreux, débanchent déjà des congratulations. Le résultat est acquis, au lieu de discuter les chances des candidats, on discute maintenant dans la foule des électorales. Et l'on croirait assister à une réunion de famille, si quelques délégués désemparés n'entraient, l'âme en peine et l'œil vague, dans l'imposante salle, à la recherche d'un ton de leur voix.

La Composition des Bureaux

A 10 heures et demie, les bureaux sont constitués et commencent à fonctionner.

En voici la composition :

BUREAU CENTRAL
Composé d'un président désigné d'avance et de quatre membres choisis ainsi : les deux plus jeunes et les deux plus âgés par un tirage au sort de la liste des électeurs.

Président : M. Couhé, président du Tribunal Civil de Lille.

Assesseurs : MM. Le Clay, conseiller général ; Lorté, ancien conseiller général, receveur des Hospices à Tourcoing ; Delenne, conseiller municipal à Wavrin ; Deborgher, ancien conseiller municipal de Tourcoing ; secrétaire : M. Rousselet.

DANS LA RUE

UNE MANIFESTATION

Comme bien on le pense, les Fêtes Communales et les élections sénatoriales ont attiré à Lille de nombreux visiteurs.

Place de la République, en face de la Préfecture, qui est pavée sur toutes ses faces, de 9 heures matin, une foule dense et bruyante est formée ; il en est de même dans les rues adjacentes, notamment rue Léon-Gambetta, où les cafés font de bonnes affaires.

Un important service d'ordre est organisé par M. Triollet, commissaire de police du 2^e arrondissement et M. l'adjudant de gendarmerie Picq. De 9 à 10 heures, la foule est calme, mais vers 10 heures 1/2, la manifestation est rompue par le passage d'un cortège collectiviste qui, musique en tête, escorte à pleins poumons l'Internationale.

Un instant l'on peut croire qu'une manifestation va se produire ; déjà les agents de la gendarmerie prennent leurs dispositions pour parer à tout évènement qui, en la nuit, dégraderait à pleins poumons l'Internationale.

Fort heureusement il n'en est rien. Les manifestations partent devant les grilles de la Préfecture, et, pendant quelques minutes, se contentent de souffler dans leurs sifflets à roulettes.

Cependant, certains esprits plus échauffés que les rangs du cortège et à la tête des délégués sénateurs qui passent alors dans la cour de la Préfecture ; deux ou trois individus, profitant d'une insouciance des agents, s'évanouissent jusqu'à l'entrée principale et se font déposer sur le sol par les gendarmes et les agents de la Préfecture. Cette manifestation insubstantielle est bien vite réprimée, les coupables s'en allant à temps pour ne pas être appréhendés par les agents.

Bientôt le calme revient ; de la rue nous arrivent, en la salle de vote les accents des sociétés musicales qui se rendent aux fêtes de Moulins-Lille ; des pêcheurs à la ligne et des crocheteurs, entrent et sortent en liberté, s'arrêtent un moment sur la place de la République et, des fenêtres de la Préfecture, leur ensemble présente un coup d'œil très original.

Un Candidat de la dernière heure

C'est un Original

Vers le milieu de la matinée, on annonce qu'un quatrième candidat se présente ; c'est un nommé Métaisquin, originaire polonois, qui distribue lui-même ses bulletins à la porte, en faisant une propagande bruyante. Déjà lors de l'élection partielle du 19 mars 1911, ce Monsieur, qui aime l'humour et la plaisanterie, avait agi de même.

L'Ouverture du Scrutin

Vers dix heures commencent à arriver en son grand nombre les délégués sénatoriaux qui, obéissant à un règlement qui leur est dicté par le président de la Préfecture ; se dirigent vers la salle de vote.

Le service d'ordre est assuré par la police sous les ordres de MM. Triollet et Meunier, commissaires, et d'un piquet de gendarmerie sous les ordres de l'adjudant Picq.

La proclamation des résultats

A midi, M. Couhé, président du bureau central, se lève et déclare que le scrutin est clos.

La dépouille est ouverte aussitôt. Les opérations sont rapidement menées. Les premières indications permettent de pronostiquer à coup sûr le succès de M. Dron.

A 1 heure 30, le dépouillement est terminé et le président de bureau central donne lecture des résultats.

MM. Dron, 1257 voix ; Delory, 467 ; Mercier, 631 ; Malauquin, 405 ; Blancs, 38.

Les Elections précédentes

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiesbregt, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 602 ; Delory, collectiviste, 223 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 607 voix ; Ghiesbregt, libéral, 639 ; Debière, radical-socialiste, 334.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiesbregt, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 348 à M. Delory ; divers, 172.

Il s'agissait de remplacer M. Evard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Chateleyan, 490 ; Deval, 416 ; Evard, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiesbregt, 440 ; Moeschley, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 78 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1195 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreux, 1119 ; Debière, 1013 ; Evard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 101 voix ; B. Delealle, 100 ; R. Carrière, 101 ; R.

Election du 10 janvier 1904

Au premier tour obtiennent, sur 2428 inscrits et 2415 votants :

MM. Chateleyan, progressiste, 496 voix ; Trystram, radical, 655 ; Serive, libéral, 733 ; Debière, radical-socialiste, 132 ; Desmonts, socialiste, 121 ; divers et blancs, 35.

Au deuxième tour :

MM. Chateleyan, 483 voix ; Trystram, 1079 ; Serive, 720 ; Debière, 17 ; Desmonts, 65 ; nuls et blancs, 23.

Au troisième tour, M. Chateleyan était élu par 1106 voix ; M. Serive en obtenait 83 ; M. Trystram, 116.

Il s'agissait de pourvoir au siège laissé vacant par le mort de M. Lape, sénateur inamovible. Ce siège avait été attribué par le sort à notre département.

LIRE EN DEUXIÈME PAGE :

LES FÊTES DE LILLE

ET LES INCIDENTS PÉRI

Deux époux se suicident

On a rapporté dans le journal à Combrailles, le couple de M. et Mme. Les deux époux s'étaient jetés dans le feu.



M. Dron, sénateur du Nord

Election du 2 avril 1905

Au premier tour obtiennent :

MM. Desmonts et Cardon, progressistes, respectivement, 1118 et 1114 voix.

MM. Trystram et Hayes, radicaux, 1071 et 1045 voix.

MM. Vandenbusche et Saphire, radicaux-socialistes, 571 voix chacun.

MM. Delealle et Carrière, socialistes, 164 et 165 voix.

M. Delory et Rasset, collectivistes, 81 et 66 voix.

Au deuxième tour, MM. Trystram et Hayes étaient élus par 1296 et 1282 voix.

MM. Desmonts et Cardon obtenaient 1121 voix chacun.

Il s'agissait de remplacer MM. Dubois et Trystram.

Election du 10 janvier 1904

Au premier tour obtiennent, sur 2428 inscrits et 2415 votants :

MM. Chateleyan, progressiste, 496 voix ; Trystram, radical, 655 ; Serive, libéral, 733 ; Debière, radical-socialiste, 132 ; Desmonts, socialiste, 121 ; divers et blancs, 35.

Au deuxième tour :

MM. Chateleyan, 483 voix ; Trystram, 1079 ; Serive, 720 ; Debière, 17 ; Desmonts, 65 ; nuls et blancs, 23.

Au troisième tour, M. Chateleyan était élu par 1106 voix ; M. Serive en obtenait 83 ; M. Trystram, 116.

Il s'agissait de pourvoir au siège laissé vacant par le mort de M. Lape, sénateur inamovible. Ce siège avait été attribué par le sort à notre département.

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiesbregt, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 602 ; Delory, collectiviste, 223 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 607 voix ; Ghiesbregt, libéral, 639 ; Debière, radical-socialiste, 334.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiesbregt, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 348 à M. Delory ; divers, 172.

Il s'agissait de remplacer M. Evard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Chateleyan, 490 ; Deval, 416 ; Evard, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiesbregt, 440 ; Moeschley, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 78 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1195 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreux, 1119 ; Debière, 1013 ; Evard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 101 voix ; B. Delealle, 100 ; R. Carrière, 101 ; R.

Election du 10 janvier 1904

Au premier tour obtiennent, sur 2428 inscrits et 2415 votants :

MM. Chateleyan, progressiste, 496 voix ; Trystram, radical, 655 ; Serive, libéral, 733 ; Debière, radical-socialiste, 132 ; Desmonts, socialiste, 121 ; divers et blancs, 35.

Au deuxième tour :

MM. Chateleyan, 483 voix ; Trystram, 1079 ; Serive, 720 ; Debière, 17 ; Desmonts, 65 ; nuls et blancs, 23.

Au troisième tour, M. Chateleyan était élu par 1106 voix ; M. Serive en obtenait 83 ; M. Trystram, 116.

Il s'agissait de pourvoir au siège laissé vacant par le mort de M. Lape, sénateur inamovible. Ce siège avait été attribué par le sort à notre département.

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiesbregt, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 602 ; Delory, collectiviste, 223 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 607 voix ; Ghiesbregt, libéral, 639 ; Debière, radical-socialiste, 334.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiesbregt, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 348 à M. Delory ; divers, 172.

Il s'agissait de remplacer M. Evard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Chateleyan, 490 ; Deval, 416 ; Evard, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiesbregt, 440 ; Moeschley, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 78 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1195 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreux, 1119 ; Debière, 1013 ; Evard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 101 voix ; B. Delealle, 100 ; R. Carrière, 101 ; R.

